l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1570 - 14 août 1998 - prix : 9F

# AUBRY VEUT «MODERER LES SALAIRES» C'ESTAUX CAPITAL STES

SEN PRENDRE



#### SOMMAIRE

#### Leur société

- **4** Pollution : canicule et pastille verte
- Pour la gratuité des transports en commun
- 5 Les 35 heures version Michelin
- Rapport Malinvaud: baisses de charges pour les patrons
- 8 Accidents du travail en hausse
- Norton (La Courneuve
- 9 Grenoble : la Lyonnaise des Eaux toujours à flot
  - Fruits et légumes : producteurs et consommateurs paient

#### Tribune

4 – Combien d'avions et de secouristes pour les affamés du soudan?

#### Dans le monde

- 6/7 États-Unis : la politique des syndicats dans la grève de General Motors
  - Birmanie : la dictature de plus en plus isolée
  - Soudan : une catastrophe qui n'est pas naturelle

#### Dans les entreprises

- 10 Alstom : le TGV se vend bien, mais les licenciements continuent
  - Alcatel-CIT (Vélizy 78): menaces sur l'em-
  - Marzipan (Guebwiller -68): subventionné... avant de fermer
- 11 France-Télécom s'en prend aux cabines publiques
- La Poste (Marseille) : la quête du profit
- 12 Landes : la conserve, ca nous use!
- $12 \lambda$  la rencontre des militants de Lutte Ouvrière

#### Aubry veut « modérer les salaires »

### C'EST AUX CAPITALISTES QU'IL FAUT S'EN PRENDRE!

Quel est le souci actuel de Martine Aubry à propos des 35 heures? Modérer l'appétit du patronat sur l'annualisation? Supprimer le recours aux heures supplémentaires? Non. Ce qu'il faut modérer d'après elle, ce sont... les salaires.

C'est ainsi que dans une lettre adressée au Président de l'UCANSS à propos d'une revalorisation du point de 1% des personnels des Caisses de Sécurité Sociale, Martine Aubry affirme que la modération salariale doit aller de pair avec la mise en place de la réduction du temps de travail dans ce secteur.

D'après le gouvernement les 35 heures étaient censées constituer une avancée importante pour les travailleurs et entraîner une diminution du chômage. Mais il devient de plus en plus clair que les travailleurs n'ont rien à en attendre et que le gouvernement laisse les mains libres au patronat pour se servir de cette loi comme d'une machine de guerre contre la classe ouvrière.

D'ores et déjà des centaines de milliers de travailleurs, dans tous les secteurs d'activité ont vu les patrons invoquer la prochaine mise en place des 35 heures pour imposer dès maintenant la modulation des horaires ainsi que la généralisation du recours au temps partiel et aux heures supplémentaires. L'accord passé entre le syndicat patronal de la Métallurgie et trois syndicats – accord que d'autres groupements patronaux déclarent vouloir imiter – est clair : les patrons ont l'intention d'imposer les horaires qui leur conviendront grâce à la flexibilité et aux heures supplémentaires. En conséquence de quoi la mise en application de la fameuse loi sur les 35 heures d'ici 2000 ou 2002, ne s'accompagnera pas de créations d'emplois.

Au contraire, il y a toutes les chances pour que d'ici là, les patrons continuent d'invoquer «les 35 heures» pour aggraver les horaires de travail, supprimer les conventions collectives et remettre en cause les quelques garanties qui peuvent encore protéger les travailleurs. Cette politique n'est pas nouvelle; ils la mènent depuis des années. Et le gouvernement, Jospin et Aubry en

tête leur laissent la voie libre.

Les déclarations récentes d'Aubry sur la nécessité de réduire les dépenses de santé, celles de ses pairs sur le projet de budget prouvent que le gouvernement n'a pas l'intention de changer de politique. Et aujourd'hui, en se prononçant en faveur de la «modération salariale» Martine Aubry donne l'exemple – un exemple destiné à montrer au patronat qu'il peut compter sur l'appui du gouvernement pour bloquer les salaires et continuer de diminuer le pouvoir d'achat des classes populaires.

La «modération» dont parle Martine Aubry, est d'autant moins acceptable que dans le même temps les profits patronaux et boursiers ne cessent de

croître de façon immodérée et d'autant plus indécente que les bas revenus des chômeurs, des travailleurs à temps partiel ou de tous ceux qui ont un statut précaire signifient que 7 millions de personnes connaissent la misère pendant que des millions d'autres, malgré leur emploi à plein temps ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Alors, de plus en plus de richesses à un bout, pendant que la pauvreté se développe à l'autre bout, ce n'est ni normal, ni tolérable. Et puisque le gouvernement ne fait rien, il faudra bien nous donner les moyens de changer nous-mêmes le cours des choses.

H. M.

#### DES PAPIERS POUR TOUS!

Les sans-papiers de la ral d'Argenteuil ont reçu demande du gouvernement Coordination de Saint-Bernard qui occupaient ne dernière. l'ambassade du Vatican à Paris ont été reçus par un responsable du ministère de l'Intérieur. Les 17 dossiers d'anciens occupants de Saint-Bernard seront examinés. Mais «pas de favoritisme», a osé dire le gouvernement. Ces 17 sans-papiers en lutte depuis plus de 2 ans, n'ont néanmoins pas de garantie que le réexamen de leur dossier recevra une réponse positive.

Par ailleurs une quinzaine de sans-papiers qui occupaient le centre pastoleur titre de séjour la semai-

A chaque fois c'est à l'arrachée que quelques sans-papiers se voient «régularisés». Mais ils sont 70 000 à avoir déposé en vain un dossier. Parmi eux 10000 dossiers seraient en réexamen, et le gouvernement se serait engagé à ce que, tant que tous les recours ne sont pas épuisés, les sans-papiers ne puissent être expulsés.

Mais de telles mesures ne règlent pas le problème. Les sans-papiers avaient déposé leur dossier à la en espérant que Jospin ou Chevenement sauraient faire ce qu'un politicien de droite comme Aznar avait fait en Espagne.

Nous ne devons pas accepter que, pour ne pas déplaire aux milieux réactionnaires, le gouvernement oblige des dizaines de milliers de travailleurs immigrés à vivre dans la précarité, à la merci de contrôles tracassiers qui peuvent aboutir à une expulsion.

Ce sont tous les sanspapiers qui en ont fait la demande qui doivent être régularisés.

#### **LUTTE OUVRIERE**

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, non sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socia-lisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repòse sur la concurrence économique et l'égoisme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capita-lisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'ap-pareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa poli-ce, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trots-kystes, du nom du compagnon et continuateur de Lenine, qui a combattu le stalinisme des son ori-gine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1\* janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 11 600 exemplaires Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications nº 64 995.

SOUTENEZ

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE-OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a ste déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti - Lutte Ouvrière conformément à le lot. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité OUVRIÈRE!

a recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

#### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE LUTTE LUTTE OUVRIERE **DE CLASSE** 1 an | 6 mois (1 an soit 10 nº) France DOM-TOM DOM-TOM, voie aérienne Europe (soit zone postale1) 420 F 100 F 210 F Autres pays, voie ordinaire - Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) 450 F 230 F 140 F (comme voie aérienne) Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) 520 F 540 F - Oceanie (soit zone 4) 140 F 280 F Autres pays, voie aérienne · Afrique francophone Moven-Orient, USA, Canada (soit zone 2) 480 F 250 F 140 F · Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) 280 F Océanie (soit zone 4). 660 F 340 F 210 F Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

	TIN D'ABO	NNEME	NT	
PRÉNC	) M :			
***************************************	SE:	*********		
************	POSTAL et		*************	
COMPL	ÉMENT D'	ADRESS	SE:	
£0000000000000000000000000000000000000	oonne à : I DE CLASSE			
(rayer la	a mention in	nutile).		********
Ci-joint Règlem	la somme d	de:		*******
- par ch	èque bancai EL RODINSC		al à l'ordr	e de
	ement postal 851 10 R -		RODINS	SON,

### L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# Après les attentats contre deux ambassades américaines

# LES ENNEMIS DE NOS ENNEMIS SONT SOUVENT NOS ENNEMIS

Bien malin qui pourrait dire, en dehors des responsables des attentats euxmêmes, qui a posé vendredi dernier, devant les ambassades américaines de la Tanzanie et du Kenya, les bombes qui ont fait plus de deux cent trente morts et des milliers de blessés. Mais le simple fait que l'on ne puisse pas savoir qui a commis ces actes barbares est déjà une condamnation de ces méthodes, puisqu'elles permettent toutes les interpréta-

Et si tous les observateurs ont dit qu'il fallait chercher du côté des intégristes islamistes, cette hypothèse ne fait guère avancer les choses, car la plupart des grandes puissances, à commencer par les Etats-Unis (grands amis de l'Arabie Saoudite et des Talibans afghans), entretiennent les meilleures relations avec certains islamistes. C'est que les affaires passent avant tout!

Ce qui est sûr, c'est qu'à travers leurs ambassades, ce sont bien les Etats-Unis qui étaient visés. Il suffisait d'ailleurs d'entendre à la télévision Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat des USA, affirmer péremptoirement qu'à Nairobi, comme à Dar Es-Salaam, c'étaient les services américains qui avaient pris l'enquête en mains, comme si la Tanzanie et le Kenya n'étaient que de simples dépen-

dances de l'oncle Sam, pour comprendre la haine que l'impérialisme américain a pu susciter dans les pays qu'il domi-

Cependant, ceux qui ont organisé ces attentats, ceux qui les ont réalisés, ne se sont pas soucié des innombrables victimes – qui n'étaient pas responsables de la politique des Etats-Unis -, que pouvaient faire, et qu'ont effectivement fait, leurs bombes. Ils ont eu pour la vie des populations tanzanienne et kenyane le même mépris que pour celle des fonctionnaires subalternes de ces ambassades, dont bien peu ont vraiment pouvoir de décision.

Les dirigeants des grandes puissances ne sont certes pas plus sympathiques. Ils parlent volontiers, à l'usage de leurs propres peuples, de démocratie et de droits de l'homme. Mais lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des possédants, ils n'hésitent pas à utiliser les pires méthodes du terrorisme d'Etat, la pire violence aveugle s'ils l'estiment nécessaire. Toutes les guerres coloniales que l'impérialisme français a livrées de 1945 à 1962, de l'Indochine à l'Algérie en passant par Madagascar, la Tunisie et le Maroc, toutes les interprétendument ventions «humanitaires» au Tchad, au Gabon ou au Rwanda, ont montré quel mépris les

hommes, qui ont dirigé et dirigent encore la politique française, ont envers les peuples coloniaux ou ex-colonisés.

Mais quels que soient les auteurs des attentats de Nairobi et de Dar Es-Salaam, les actions qu'ils ont organisées montrent qu'aucun peuple n'a quoi que ce soit à espérer de ces gens-là. Car quand ce type d'hommes, de mouvements, arrive au pouvoir, c'est toujours pour y appliquer les mêmes méthodes, qui ne peuvent qu'aboutir à l'instauration d'une dictature dirigée contre les masses populaires.

Les exemples ne manquent malheureusement pas de soidisant mouvements de « libération », qui n'ont fait que mettre de nouvelles chaînes aux mains et aux pieds de ceux qu'ils prétendaient libérer, les organisations terroristes et les armées clandestines ayant été le moule où s'est forgé un nouvel appareil d'oppression.

Les peuples, les classes sociales opprimées, qui veulent se libérer, ne peuvent pas, sans renoncer du même coup à leur liberté, renoncer à utiliser la violence, car les classes possédantes, elles, n'ont pas de scrupules. Mais la seule violence qui peut accoucher d'une société plus juste, c'est la lutte collective des masses, qui leur donne la possibilité d'en contrôler les buts et les moyens.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

#### TRIBUNE ----

#### COMBIEN D'AVIONS ET DE SECOURISTES POUR LES AFFAMÉS DU SOUDAN?

Les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie ont brutalement ramené les feux de l'actualité sur l'Est du continent africain. Ces attentats très meurtriers sont aussi odieux qu'inutiles, et probablement téléguidés par des dictatures archi-réactionnaires qui veulent peut-être marchander des appuis, mais certainement pas mettre en cause les intérêts des pays impérialistes dans la région. Mais il y a également d'innombrables autres victimes, juste au nord du Kenya, qui ont moins suscité l'émotion de Clinton et ses pareils.

Les 1 000 morts de faim par jour au Soudan, pays limitrophe du Kenya, n'ont suscité aucune réaction, aucun véritable secours de la part des gouvernements des grandes puissances.

La famine au Soudan nous est présentée comme la conséquence de la guerre entre le Sud animiste ou chrétien et le Nord arabe et musulman. L'acheminement de l'aide humanitaire serait ralenti par la dictature islamiste du nord qui utiliserait la famine comme une arme contre la rébellion du Sud. Pourtant les deux parties viennent de signer une trêve. Alors on s'en prend à la pluie, qui empêcherait les avions de se poser!

La faute en serait à la nature humaine, cause des conflits religieux ou ethniques, ou encore aux éléments, à la pluie, comme dans d'autres cas à la sécheresse. Personne, donc, n'y pourrait grand chose.

Mais, au Kenya ou en Tanzanie, et c'est la moindre des choses, les Américains et leurs alliés ont déployé rapidement de grands moyens pour envoyer des secours d'urgence: des centaines de médecins, secouristes, marines, enquêteurs du FBI auxquels se sont même joints des soldats israéliens et une unité d'intervention française! Comme quoi, quand on veut.

En fait, la plus grosse hypocrisie des dirigeants des pays riches est de faire semblant d'être surpris par la famine actuelle au Sud-Soudan dont ils ont leur part de responsabilité. Celle-ci, venant après la famine de 1988 qui avait déjà fait 250 000 morts, était largement prévisible.

Les pays riches connaissent en effet bien le Soudan, ce pays très pauvre où la guerre civile dure depuis plus de quinze ans. Le gouvernement américain, peu gêné à l'époque par la

Les attentats contre les ambasdes américaines au Kenya et en nzanie ont brutalement ramené les ex de l'actualité sur l'Est du contient africain. Ces attentats très meurers sont aussi odieux qu'inutiles, et obablement téléguidés par des dic-

Les Etats-Unis, par Ouganda ou Kenya interposés, ont alors choisi de soutenir les opposants au pouvoir islamiste, qui mènent une lutte de guérilla au sud du pays. La bourgeoisie française, elle, comme l'a révélé la livraison du terroriste Carlos par le Soudan à Pasqua en 1994, est plutôt liée à la dictature islamiste du Nord, par Tchad et Centrafrique interposés. A chacun son dictateur ou ses seigneurs de guerre!

En réalité, la seule politique d'aide que les pays riches pratiquent à l'égard des pays pauvres peut être résumée par la devise américaine «trade, not help»: du commerce, pas de l'aide! Depuis quinze ans, cette politique dite d'ajustement structurel a entraîné un terrible appauvrissement de toute l'Afrique Noire, avec son cortège de guerres civiles, de famines et de massacres.

Les prêts du FMI et de la Banque Mondiale, quand ils ne servent pas à rembourser les dettes aux mêmes usuriers impérialistes, ne répondent pas aux besoins de la population : ils sont utilisés pour acheter biens, armes et services aux pays prêteurs et vont directement dans la poche des actionnaires occidentaux, en profitant au passage aux dictateurs locaux et à leurs bandes armées.

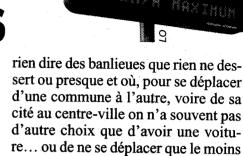
La famine n'est pas une fatalité. Selon le Programme Alimentaire Mondial, il suffirait de 230 millions de francs supplémentaires pour nourrir la population soudanaise jusqu'en avril 1999, autant dire une broutille pour des pays riches comme les Etats-Unis ou la France.

Comme si les gouvernements des pays riches ne savaient pas en quelques jours mettre en place des ponts aériens, débloquer des milliards et mobiliser des milliers d'hommes, dès qu'il s'agit d'une intervention destinée à protéger leurs intérêts. Il y a vraiment quelque chose de pourri dans le royaume planétaire des grands de ce monde.

Editorial des bulletins d'entreprise l'Etincelle du lundi 10 août 1998, publiés par la Fraction

#### Leur société

# CANICULE, PASTILLE VERTE ET... TRANSPORTS COLLECTIFS INSUFFISANTS



possible.

INFO VOIRIE

Le hasard fait mal les choses : au moment même où des conducteurs commençaient à recevoir leur « pastille verte » (censée identifier les véhicules les moins polluants), la canicule déclenchait une alerte à la pollution de l'air dans les principales agglomérations du pays.

En région parisienne, bien que la circulation soit notablement réduite en août, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositions concernant essentiellement les conducteurs. Sur tout le réseau routier francilien, on a réduit de 20 kilomètres heure la vitesse maximum autorisée, on a mis en place des contrôles policiers pour verbaliser les contrevenants tandis que la presse répercutait les incitations officielles à préférer les transports en commun à la voiture.

La conjonction de grosses chaleurs, d'une absence de vent et d'un fort ensoleillement a provoqué une élévation du taux d'ozone au niveau du sol et donc des risques de troubles respiratoires (entre autres) pour les personnes âgées, les enfants, les asthmatiques. Ce n'est pas la première fois que l'on se trouve confronté à une telle situation. Mais, comme les fois précédentes, les recettes préconisées sont au mieux des palliatifs et au pire des emplâtres sur une jambe de bois.

Durant le Mondial ou lors de la Fête de la Musique, la RATP et la SNCF étendent leur service. Mais, en cas de pollution, rien n'est prévu, ce qui réduit à des vœux pieux, et d'ailleurs hypocrites, les incitations à utiliser les transports collectifs. En temps normal, les transports en commun sont déjà notoirement insuffisants; en été, la RATP et la SNCF réduisent encore la fréquence de leurs mouvements. Cela pour ne

Bien sûr, on ne peut pas, d'un coup de baguette magique, faire surgir des lignes de bus, de métro, de trams, de RER là où il n'y en a pas. Mais, depuis le temps que le problème existe, on aurait pu, on aurait dû développer les transports collectifs. Or, les gouvernements successifs se sont tous plus préoccupés des intérêts des firmes automobiles et des trusts de travaux publics constructeurs d'autoroutes que de ceux de la population travailleuse. Du coup, ils ont laissé la situation s'aggraver ce qui conduit au gâchis colossal quotidien que sont les déplacements dans les grandes villes : un gâchis matériel, social et humain avec ses embouteillages géants, avec ses temps de transports de plus en plus longs et donc la fatigue accrue de ceux qui les empruntent, avec la nécessité d'acheter (pour ceux qui le peuvent) une voiture individuelle et de l'entretenir.

Alors, si cette nouvelle alerte à la pollution souligne une chose, c'est bien cette urgence : il faut développer les transports en commun, il y a là un besoin social à satisfaire, et le gouvernement, s'il était au service du public comme il le prétend, devrait y mettre les moyens financiers.

Un programme de réel développement des transports en commun ne serait pas du luxe : c'est une nécessité, tant pour les usagers que pour l'immense majorité de la population.

Pierre LAFFITTE

# —— POUR LA GRATUITÉ ——— DES TRANSPORTS EN COMMUN!

Les pouvoirs publics se sont plaints de ce que, lors du pic de pollution de ce mois d'août, bien peu de gens se sont rabattus sur les transports en commun.

Même en tenant compte de leur insuffisance chronique, il y aurait pourtant une mesure immédiate et simple à prendre. On l'a d'ailleurs bien vu le 1<sup>er</sup> octobre dernier, lorsque les pouvoirs publics décidèrent la «circulation alternée».

Ce jour-là, la fréquentation du métro et du RER augmenta de 11 %, celle des bus de 15 %, il y eut 10 % de passagers en plus sur les trains de banlieue. Il est vrai que l'on avait décrété la gratuité des transports en commun.

Bien sûr, RATP et SNCF ne sont

pas chaudes pour recommencer car cela leur aurait coûté 18 millions de francs. Mais pourquoi serait-ce à elles d'en faire les frais? Après tout, ce sont les employeurs qui sont les premiers à avoir besoin que les travailleurs soient à l'heure au travail. Alors, ce ne serait que logique que le patronat en assume la charge totale, d'autant qu'il croule sous des profits qui ne servent à rien de socialement utile. En revanche, des transports collectifs gratuits, eux, seraient utiles non seulement aux usagers des transports, mais à tous les «usagers» contraints et forcés de la pollution atmosphérique...

P.L.

# LE HOLD-UP DE MICHELIN

François Michelin, s'était déjà fait remarquer par ses violentes attaques contre les 35 heures. En février dernier, il menaçait dans la presse de délocaliser à l'étranger une partie des activités de l'entreprise en cas de réduction hebdomadaire du temps de travail.

Cette fois-ci, dans une note interne, publiée par le journal L'Humanité, le groupe Michelin précise comment il veut appliquer les 35 heures dans son groupe.

Il s'agit d'une attaque en règle contre les travailleurs.

Le document commence par expliquer qu'il n'est pas question de diminuer réellement le temps de travail : «La réduction généralisée du temps de travail des salariés, appliquée sans

diminution de salaires, entraînerait une hausse des prix de nos produits, une perte de la compétitivité» et du coup «une obligation de réduire les effectifs (...) Si une application généralisée de la réduction du temps de travail devait pénaliser sa compétitivité, l'entreprise devrait revoir sa politique salariale, ce qui se traduirait par une perte du pouvoir d'achat». Chantage aux licenciements, chantage à la baisse des salaires : la compétitivité n'est qu'un prétexte. Les profits déclarés du groupe en 1997 sont de 4,11 milliards de francs, en hausse de 3,4 %. En prenant sur ces bénéfices, il y aurait de quoi non seulement diminuer le temps de travail mais embaucher et augmenter les salaires. Mais Michelin veut au contraire toujours plus de profit. Et l'application des 35 heures est pour lui l'occasion de faire exploser la notion même de temps de travail.

Alors, comment Michelin compte-t-il appliquer les 35 heures? «Appliquer la référence légale au sens strict en ne comptant que les temps «productifs» dans le temps de travail. En effet, il résulte de la loi que le temps de travail effectif est le temps «productif», à l'exclusion du temps nécessaire à

l'habillage et au casse-croûte ou d'autres moments pendant lesquels les salariés peuvent vaquer librement à leurs occupations personnelles (telles que pauses, chômage des jours fériés, aménagements d'horaires, etc.).»

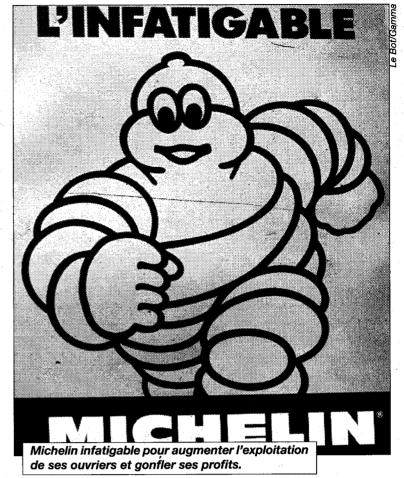
Ainsi défini, le temps de travail ne diminuera pas, il pourra même augmenter. Seul diminuera le temps de travail inscrit sur la fiche de paye! Voilà les 35 heures à la sauce Michelin, en vérité une belle arnaque contre les travailleurs.

Comme si cela ne suffisait pas, Michelin menace: «Si l'entreprise rencontre des oppositions à l'utilisation de la réserve de temps libre, elle n'aura pas d'autre solution que de dénoncer les avantages sociaux.»

Et de nouveau, le chantage en cas de résistance des salariés. «Ces dispositions tendent à

limiter l'impact négatif de la loi sur le personnel et sur l'Entreprise. Si elles ne pouvaient pas être appliquées, l'Entreprise serait alors amenée à étudier d'autres solutions pouvant avoir une incidence sur les effectifs, les salaires et/ou les avantages sociaux de manière à maintenir sa compétitivité et ses équilibres économiques.»

Le numéro Un mondial du



pneu est plutôt gonflé. Voilà un groupe, qui n'a cessé de supprimer des emplois alors même que ses profits augmentent. Il a de nouveau annoncé 1445 suppressions d'emplois cette année. Il a reçu des pouvoirs publics ces dernières années 10 milliards de francs d'incitations à l'emploi. Où est passé cet argent?

Michelin n'a pas attendu les 35 heures pour dérèglementer les horaires et la vie des salariés. Les nouveaux horaires imposés dans certaines usines généralisent le travail du dimanche et imposent, selon les rotations, de travailler sept jours consécutifs.

Si Michelin veut profiter des

35 heures pour détériorer encore plus les conditions de vie et de travail, c'est aussi qu'il sait qu'il n'a rien à craindre du gouvernement. La loi des 35 heures, destinée à être négociée entreprise par entreprise, est volontairement floue et permet les interprétations les plus favorables aux patrons, c'est-à-dire les plus défavorables pour les travailleurs.

Seuls les travailleurs, à Michelin comme ailleurs, peuvent déjouer les mauvais coups qui s'annoncent et faire ravaler son arrogance au patronat.

· Christian BERNAC

### Rapport Malinvaud ENCORE DES BAISSES DE COTISATIONS POUR LES PATRONS

Malinvaud, un ancien directeur général de l'INSEE, vient de remettre un rapport au Parlement et au Premier ministre. Il s'agit d'un projet de réforme des cotisations patronales qui assurent les 2/3 du financement de la protection sociale. Il envisage, entre autres, de diminuer les cotisations patronales sur les bas salaires: toujours les mêmes recettes, diminuer les charges patronales sous prétexte de créer des emplois.

Première proposition de Malinvaud: instaurer d'une facon définitive un barème progressif qui allégerait les cotisations patronales sur les brut, soit une bonne partie des salaires. Cela représenterait une perte de près de 100 milliards de francs par an pour la Sécurité Sociale, soit 20 % des recettes de l'assurance maladie, perte qu'il serait question de compenser par la hausse de la CSG. Ce que propose ce «spécialiste», c'est donc une fois de plus de donner aux riches en prenant aux pauvres.

Malinvaud affirme que ses propositions permettraient de créer 450000 emplois. On se du projet, l'assurance chômademande bien comment ce «spécialiste» a pu arriver à un tel chiffre! Juppé, en son nale en fonction temps, avait allégé les charges

patronales sur les bas salaires jusqu'à 1,3 fois le SMIC, avec le même argument de favoriser l'emploi. Ces allégements qui devaient aussi créer des salaires inférieurs à deux fois emplois (45 000 selon les le SMIC, soit 13 600 francs «experts»), ont coûté 40 milliards de francs aux finances publiques. Les allégements ont été effectifs, mais pour les 45000 emplois, on attend toujours. Même Aubry avait, à l'époque, convenu que ce dispositif n'avait pas produit «tous ses effets». Cela n'avait d'ailleurs pas empêché le gouvernement de gauche de conserver cette ristourne dégressive sur les charges patronales.

Pour l'autre volet important ge, il serait question de moduler le taux de cotisation patrode «l'historique des licenciements

auxquels l'entreprise a procédé». «Une entreprise qui a beaucoup licencié se voit appliquer un taux élevé de cotisation. » Mais là encore la mesure ne pourra pas dissuader les patrons de licencier car ce taux «plus eleve» (on ne sait pas de combien) restera de toute façon marginal par rapport aux profits faits en réduisant la masse salariale, c'est-à-dire en accroissant l'exploitation des salariés.

Le gouvernement semble favorable à ces propositions. Dans une lettre de mission adressée à Malinvaud le 6 avril dernier, Jospin précisait que «même si les allégements ont été décidés au cours des dernières années, le poids des cotisations sociales reste toujours lourd pour les salaires les plus bas. » C'est toujours la même chanson: pour favoriser l'em-

bauche, il faudrait une baisse du coût du travail. Mais diminuer le coût du travail, cela fait 20 ans que tous les gouvernements, de droite comme de gauche, s'y emploient. Ils ont diminué les charges sociales patronales, donné des subventions pour des emplois inexistants et réduit les impôts sur les bénéfices. Sous la pression du chômage, le prix du travail a bien plus baissé encore. Et, malgré cette baisse, le chômage n'a pas cessé d'augmen-

La réforme proposée des cotisations patronales va dans le sens de vider les caisses de la Sécurité Sociale pour continuer à arroser le patronat. Et qu'elle plaise au gouvernement est bien significatif de sa politique.

Aline RETESSE

#### Dans le monde

# États-Unis A propos de la grève chez General Motors

# PEUT-IL Y AVOIR UN PARTENARIAT GAGNANT ENTRE TRAVAILLEURS ET PATRONS?

Alors que la grève chez General Motors était encore en cours, les militants trotskistes américains du bimensuel The Spark revenaient sur la situation chez les autres « grands » de l'automobile : Ford et Chrysler. Ils dénonçaient l'illusion qu'il peut exister un « bon accord » entre patrons et ouvriers. Si le patron est un peu ou beaucoup gagnant, inversement l'ouvrier sera forcément un peu ou beaucoup perdant...

«Fin juillet, des responsables locaux officiels du syndicat de l'automobile UAW, représentant les travailleurs de la GM, de Ford et de Chrysler, se sont rencontrés à Flint, dans le Michigan, pour écouter un rapport sur les deux grèves de Flint.

Les dirigeants de l'UAW n'ont pas seulement raconté la situation à la GM : des travailleurs aux prises avec davantage de fermetures d'usines, de licenciements, d'augmentation des cadences. Ils ont expliqué aussi aux représentants réunis que la même situation règne chez Chrysler et Ford.

En réalité, la situation chez Ford et Chrysler est bien pire.

A taille d'usine équivalente, les cadences et la charge de travail chez Ford comme chez Chrysler sont supérieures. Ces deux entreprises sous-traitent une plus grande partie de leur production à des entreprises payant des salaires inférieurs et elles ont fermé proportionnellement plus d'usines que GM. Ces deux entreprises ont proportionnellement davantage réduit le nombre d'ouvriers qu'elles emploient directement que GM ne l'a fait.

Résultat : Chrysler et Ford obtiennent tous les deux un taux de profit plus élevé que celui de GM, pourtant une entreprise bien plus grande (son budget annuel est celui de l'État Français).

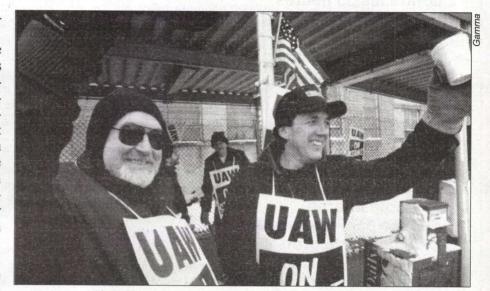
Au cours de ces vingt dernières années, l'UAW a accepté, sans réelle protestation, et parfois même avec sa bénédiction, les projets des dirigeants de Ford et Chrysler de devenir "plus efficaces". Les dirigeants syndicaux expliquaient eux-mêmes que le bien-être des travailleurs dépendrait du bien-être des entreprises. Ils ont baptisé cette politique : "gagnant-gagnant". Cette expression signifie que les travailleurs pourraient former un partenariat avec la direction de leur entreprise et que celui-ci pourrait profiter aux deux parties.

Bien sûr, cette position n'est pas propre à la seule UAW. D'une manière ou d'une autre, tous les syndicats acceptent l'idée qu'il puisse y avoir un partenariat amical avec les patrons, si seulement ces derniers voulaient bien coopérer.

Le problème est que justement les patrons n'ont jamais vraiment coopéré, malgré les sourires ou les poignées de mains distribués aux dirigeants syndicaux.

Dans la lutte de classe, il n'existe pas de situation prétendument « gagnantgagnant ». Il y a toujours un gagnant et un perdant. Au mieux, on peut dire que, durant un moment, il est parfois difficile de voir clairement combien un camp a pu perdre. Mais aujourd'hui, c'est clair : c'est le camp des travailleurs qui a le plus perdu.

Il y a vingt ans, Ford employait près de 30 000 travailleurs dans son grand complexe industriel de River Rouge.



9000 – et ceci dans l'entreprise où le syndicat UAW se vante d'avoir de si bonnes relations de travail qu'il n'a pas mené la gagnant". [...]»

Aujourd'hui, ils sont à peine moindre grève à l'échelle du groupe depuis 22 ans. On comprend que GM ait envie d'avoir elle aussi sa part de ce "gagnant-

# LA PRISON À VIE

out»: trois fautes et tu es hors jeu. Cette règle (à l'origine une simple règle de base-ball) a encore une fois été appliquée à la lettre par un jury de Floride pour condamner un voleur récidiviste.

Un père de deux enfants s'est vu infliger la plus lourde peine, la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle, pour le vol de quelques

«Three strikes and you're sous-vêtements et d'un briquet libération conditionnelle à mireprésentant une valeur de 43,73 dollars, soit environ 300 F.

> Cela fait maintenant quatre ans que la justice de certains Etats américains applique sans états d'âme cette règle barbare destinée à satisfaire la fraction de la population la plus réactionnaire. Elle condamne à la perpétuité, éventuellement assortie d'une possibilité de

peine, tout récidiviste ayant commis trois délits quel que soit le troisième délit... le vol d'un morceau de pizza (en Californie en 1995), de quatre cookies (en 1996) ou aujourd'hui d'un briquet.

De tels jugements étaient courants au XIXe siècle. Une preuve que la société n'a pas évolué.

#### Soudan

La famine qui sévit au Sud-Soudan continue à faire chaque jour des centaines de victimes. Selon les Nations Unies, sur l'ensemble des régions touchées par cette catastrophe, deux millions et demi de personnes risquent de mourir d'ici à la fin de l'année. De leur côté, les organi-

sations humanitaires n'hésitent pas à comparer la situation aux terribles famines qui frappèrent l'Ethiopie en 1984 et la Somalie en 1992.

Quant aux aides alimentaires gérées par l'ONU ou par des organisations humanitaires comme Médecins Sans Frontières (MSF), elles ne suffisent pas à nourrir les

populations, chassées par le conflit qui oppose les troupes gouvernementales aux différentes factions de l'Armée populaire de libération du Soudan, et réfugiées dans des campements de fortune. Ainsi, le Programme Alimentaire Mondial compte larguer 6 000 tonnes de vivres sur l'ensemble de la région d'ici à la fin septembre, alors que les experts estiment les besoins à 18 000 tonnes. Dans un de ces camps, à Ajiep, les

volontaires de MSF en sont du continent africain, est une réduits à sélectionner les enfants qui pourront recevoir une ration.

Ces aides alimentaires sont donc notoirement insuffisantes, et même s'il y a des difficultés techniques pour les acheminer, on ne peut pas dire que les pays riches s'empressent de faire le nécessaire.

Pourtant, les grandes puissances sont pleinement resancienne colonie anglaise devenue indépendante en 1956. Peuplé de 30 millions d'habitants, il constitue une véritable mosaïque ethnique puisqu'il englobe près de 600 ethnies différentes.

Depuis son accession à l'indépendance, le Soudan a connu une suite quasi ininterrompue de coups d'Etat et de guerres civiles, opposant ponsables de cette situation. notamment le Nord islamisé Le Soudan, pays le plus vaste et arabisé au Sud, peuplé sur-

#### Birmanie

# LA DICTATURE DE PLUS EN PLUS ISOLEE

A l'approche du 8 août 1998, date anniversaire de la répression militaire qui frappa des milliers de manifestants, il v a dix ans, les militaires ont resserré leur pression sur la population.

a eu une nouvelle épreuve de force entre la junte et la chef de l'opposition démocratique, Aung San Suu Kyi qui a tenté de sortir de sa résidence surveillée. Après six jours passés dans une voiture en pleine campagne, elle a été ramenée de

La semaine précédente, il y force chez elle par les militaires, muniste, Aung San, assassiné qui essayent de l'empêcher de rencontrer ses amis politiques de l'opposition démocratique regroupée dans la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND). Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix en 1991, est la fille d'un militaire anti-com-

en 1947, à la veille de l'indépendance concédée en 1948 par l'impérialisme britannique.

Depuis toujours, la Birmanie indépendante est une dictature militaire. Menacée par un soulèvement en 1988, la junte s'était maintenue au pouvoir grâce à un bain de sang. Mais pour retrouver les bonnes grâces des banquiers impérialistes, elle avait aussi accepté des élections en 1990. Mais les résultats ont constitué un tel rejet des militaires qu'elle a manoeuvré pour empêcher qu'une véritable Assemblée nationale se réunisse, tout en faisant quelques concessions pour ne pas perdre entièrement les bonnes grâces de ses alliés, puissances impérialistes ou Etats voisins.

Les petits gestes de résistance dont Aung San Suu Kyi est coutumière en ont fait le symbole de la lutte contre le régime militaire. Mais cette championne de la démocratie, bourgeoise consciente formée par l'université britannique, sait aussi s'adresser à l'occasion aux masses pauvres et les inviter à la « discipline » et au « sacrifice ».

A partir de 1992, la junte a fait des gestes d'apaisement. Son chef, mis en placé en 1990, fut déclaré « fou », et remplacé par un autre général. Des prisonniers politiques furent libérés (mais il en reste encore un bon millier selon Amnesty International). Des universités purent réouvrir, un journal put reparaître. Finalement, la junte réintégrait le sommet des

peuples non alignés. Dès lors, l'économie s'est rouverte vers les pays de l'Ansea (Association des nations du Sud-Est asiatique). Cela a attiré à nouveau des capitaux étrangers. L'activité touristique et hôtelière s'est redéveloppée. Le groupe hôtelier français Accor a montré le bout du nez. Les militaires et certains hommes d'affaires espéraient alors un développement comparable à celui de l'Indonésie de Suharto, où les entreprises capitalistes, françaises entre autres, n'étaient pas trop regardantes sur les « petites imperfections » du régime du moment que cela rapportait gros.

Mais la situation économique s'est aggravée. Les récoltes de riz sont médiocres et les exportations ont chuté entre 1994 et 1997. Il n'est pas sûr que la soudure se fasse à la rentrée de septembre prochain. Les réserves de devises ont fondu. Avec l'aggravation récente de la situation économique en Asie, la Thaïlande, satellite bien connue des Etats-Unis, et qui était l'un des voisins les plus compréhensifs de la junte, cherche maintenant le contact avec Aung San Suu Kyi, peut-être pour préparer une solution de rechange.

Autant dire que les militaires n'ont pas envie de voir défiler dans la rue ceux qui, en commémorant les massacres du «8-8-88 », espèrent la chute du régime militaire. Il reste à savoir combien de temps ce régime pourri pourra encore tenir?

**Jacques FONTENOY** 

# LE SOULEVEMENT DE 1988



La Birmanie (dont le nom officiel est désormais Myanmar) est un pays un peu plus grand que la France. Il compte 44 millions d'habitants et produit surtout du riz et du bois de teck. Les troupes du Guomindany de Tchang-Kaï-Tchek, battues par celles de Mao en 1949 et réfugiées en Birmanie, y implantèrent la culture de la drogue qui fait de la Birmanie une «narcodictature».

En 1988, alors que le dictateur en place depuis 1962, le général Ne Win, étudiait sa succession, il y eut un début de soulèvement contre la dictature, avec notamment des manifestations étudiantes. Le mouvement fut noyé dans le sang et une nouvelle junte militaire prit le pouvoir. On parla de 3 000 morts, mais il est difficile de savoir combien il y en eût car au fur et à mesure des fusillades qui durèrent des jours, les militaires firent retirer les cadavres pour qu'on ne puisse les dénombrer.

A la suite de ces événements, le pays a compté des milliers de prisonniers politiques et les tentatives de manifestations, d'étudiants notamment, ont été le plus souvent réprimées.

tout de chrétiens et d'animistes. Le dernier coup d'Etat en date, en 1989, a porté au pouvoir une dictature militaro-islamique qui s'appuie sur la charia (loi coranique) et essaye d'éradiquer la rébellion du sud par la violence et l'incendie systématique des récoltes.

Mais derrière ces rivalités religieuses et ethniques, il y a surtout la marque de l'impérialisme. Avant de concéder l'indépendance, les colonisa-

fait pour attiser les tensions et les rivalités locales. Depuis, les impérialismes n'ont guère changé de méthodes, soutenant l'un ou l'autre des camps pour essayer d'obtenir un accès privilégié aux ressources du pays, notamment à ses mines d'or et à ses champs pétroliers.

La dictature islamiste du Nord est soutenue militairement par la France, tandis que la rébellion du Sud est armée.

teurs anglais avaient déjà tout via l'Ouganda, par ses rivaux sur le continent africain, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

> Ainsi, ces grandes puissances qui rivalisent entre elles par peuples interposés sont les mêmes qui laissent sciemment mourir de faim les populations du Sud-Soudan, victimes d'une guerre civile qu'elles ont contribué à allumer et qu'elles entretiennent.

> > R.B.

# Au sommaire de

nº 36 (juillet-août 1998)

France

Un an de gouvernement de la «gauche plurielle»: un bilan globalement négatif pour la population laborieuse

Ex-URSS

La Russie en proje aux crises

 Indonésie La chute de Suharto les droits syndicaux

• Tribune de la minorité Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie?

Grande-Bretagne

La bureaucratie syndicale,

le gouvernement Blair et

Prix: 10 F Envoi contre 12 F en timbres

#### **ACCIDENTS DU TRAVAIL EN HAUSSE** L'EXPLOITATION AUSSI

La Caisse nationale d'assurance (Cnam) a avancé comme premières estimations sur les accidents du travail en 1997 les chiffres suivant : 1 328 081 accidents, soit rapport à 1996.

Ces chiffres, en hausse d'année en année, ne reflètent pourtant qu'une partie de la réalité.

maladie aussi tous les accidents du travail non déclarés. Depuis des années, les conditions de travail se dégradent. L'entretien des machines est de plus en plus négligé et une hausse de 1,6 % par les accidents qui en résultent sont plus importants. Et puis il y a aussi une pression constante des directions et de leurs hiérarchies pour minimiser les acci-

un coup de balai ou de peinture d'une main, tandis que patronat

Et tout cela pour que le sociale! paye moins

C'est vrai, mais il y a ouvrier en train de passer l'autre bras est en écharpe. d'amendes à la Sécurité

G. H.

Norton La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

## **UNE** QUINZAINE ORDINAIRE

Il ne se passe pratiquement pas de semaine sans qu'à Norton, un ou plusieurs travailleurs soient accidentés. Cela est vrai tout au long de l'année mais s'aggrave avec la période des congés et l'emploi de nombreux intérimaires.

La quinzaine dernière, un intérimaire a eu un doigt coupé sur une machine où deux autres travailleurs intérimaires avaient été victimes d'un accident similaire. Dans cette même quinzaine, un travailleur a pris un grain dans l'œil dans le secteur de fabrication des grosses meules, un autre s'est blessé au doigt dans ce même secteur, un troisième qui manœuvrait une bassine de mélange, l'a reçue dans le menton.

Tous ces accidents ne sont

pas de même gravité, mais tous l'œil, il est arrivé alors que l'inou presque nécessitent dans un premier temps le transport à l'hôpital car il n'y a pas de médecin du travail en permanence à l'usine.

Jusqu'à présent, c'est à l'hôpital Avicenne de Bobigny, le plus proche de l'usine, que les accidentés étaient transportés. Mais la direction aurait trouvé que les médecins des urgences de cet hôpital avaient un peu trop tendance à arrêter systématiquement les travailleurs accidentés. Du coup, elle aurait « négocié » un accord avec une clinique plus éloignée que l'hôpital, mais qui se serait montrée plus compréhensive à son égard...

L'un des accidentés de la quinzaine a fait l'expérience de cette « nouvelle formule ». Transporté dans cette clinique après avoir reçu un grain dans

terne de service était parti déjeuner. L'accidenté a donc été prié d'attendre qu'il revienne. Il s'est finalement fait soigner chez un ophtalmo proche de la clinique... On ose tout de même espérer qu'un accident plus grave aurait été mieux pris en charge.

Quant à la direction de Norton qui laisse travailler des ouvriers inexpérimentés sur des machines dangereuses, qui laisse se dégrader les conditions de travail sur tous les postes et qui, en plus, voudrait que cela lui coûte le moins cher possible en essayant d'obtenir que les travailleurs accidentés ne soient pas arrêtés, elle montre bien où se situent ses préoccupations : uniquement du côté de son portefeuille.

**Correspondant LO** 



La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) a estimé que le nombre d'accidents du travail est sousestimé, «notamment à cause des accidents du travail clandestin, dont la réalité catastrophique n'est pas comptabilisée ou comptabilisable».

dents : dissuader les travailleurs d'aller à l'hôpital, en les soignant d'une compresse ou d'un comprimé d'aspirine; dissuader les travailleurs de faire une déclaration d'accident ou de prendre un arrêt-maladie. Et il n'est pas rare de voir dans les entreprises un

#### CANCER CAPITALISTE

un cancer du fait de ses conditions de travail, dit une étude du ministère du Travail.

Les substances responsables de ces cancers (huiles minérales, poussière de bois, pour un peu plus du quart des

Un salarié sur dix risque amiante, goudrons, benzè- expositions aux produits canne...) sont connues. Mais on ne fait pas grand chose pour en protéger les travailleurs. Selon cette étude, «une protection collective n'existe que

cérogènes».

Les ouvriers meurent trois fois plus souvent d'un cancer que le reste de la population, dit la Médecine du travail...

#### l 1 millions d'enfants meurent chaque année UN CHIFFRE ACCUSATEUR

mondial de pédiatrie qui vient de se tenir à Amsterdam, l'Organisation respiratoires). mondiale de la santé (OMS)

Lors du 22<sup>e</sup> Congrès peut soigner dans les pays sous d'autres latitudes car, riches (diarrhées, paludisme, rougeole, infections ces millions d'enfants sont

Chaque année, l'équivarible : chaque année, onze d'agglomérations comme millions d'enfants meurent Paris ou New York «dispade maladies que l'on sait et raît », mais évidemment anniversaire.

comme le souligne l'OMS, nés dans des pays pauvres, où règne la malnutrition. En a annoncé un chiffre ter- lent de la population Afrique, par exemple, un enfant sur cinq n'atteint pas, de ce fait, son cinquième

#### **DES CAPITALISTES UN PEU DESORDRE**

Un nouvel épisode de l'affaire Elf a été révélé suite à l'intervention d'un huissier de justice venu saisir au siège de la compagnie pétrolière les comptes de trois filiales : financière Elf et Elf Congo.

Le dernier trou dans les comptes d'Elf serait de 900 millions de francs, correspondant à un prêt soidisant destiné à l'État du Congo. Ce prêt avait en tout cas été garanti en septembre 1993 par deux compagnies pétrolières : Elf Congo et Agip-Recherches Congo. L'argent a été versé, mais il a disparu. Selon les enquêteurs, cette somme aurait servi à arroser le dictateur congolais Pascal Lissouba et à financer des campagnes électorales de politiciens amis en France.

On s'en souvient, l'enquête sur Elf avait débuté par un autre «trou» dans la comptabilité du trust pétrolier : quelque 800 millions de francs accordés par Loïk Le Floch-Prigent, à des sociétés textiles dont il était aussi administrateur. Puis il v eut les rebondissements autour des largesses dont avait bénéficié Roland Dumas. Tout cela n'était done qu'une petite partie de l'iccherg comme le révèle la suite du feuilleton.

Les patrons prétendent ne pas avoir d'argent pour embaucher ou augmenter les salaires, mais quand ils «perdent» de l'argent, ce n'est pas de la menue mou-

Annie ROLIN

#### Grenoble

# LA LYONNAISE DES EAUX N'EST PAS DÉLOGÉE DE SON PIÉDESTAL

écologiste, le tribunal administratif a mis en cause la renégociation du contrat avec la Lyonnaise des eaux conduite par Michel Destot, maire (PS) de Grenoble qui a succédé à Alain Carignon (RPR) emprisonné pour corruption. Le tribunal fait grief à la ville de Grenoble de ne pas avoir procédé à noble, on assiste à une passe une mise en concurrence.

Mais si les concurrents de la Lyonnaise avaient été invités à proposer leurs services, autrement dit si la Générale des eaux et la SAUR, filiale du groupe Bouygues avaient été mis en

A la demande d'un élu concurrence avec la contrats en mettant en place aient accusé Carignon, l'an-révision de certaines clauses Lyonnaise, qui aurait sérieusement pu prétendre que les intérêts des usagers auraient été mieux défendus! Tous ces groupes se valent. Tous n'ont comme seul objectif que de faire du fric avec l'eau, sans trop mouiller leur chemise.

> Aujourd'hui, à Gred'armes entre un élu écologiste qui voudrait obtenir l'annulation de tous les contrats antérieurs passés avec la Lyonnaise des eaux, et le maire actuel socialiste de Grenoble, Michel Destot, qui a préféré renégocier les

une société contrôlée à 51 % par la ville. C'est cette société qui a confié la soustraitance et l'assainissement de l'eau à une filiale de la Lyonnaise, sous prétexte qu'en agissant autrement, la ville risquait de devoir payer à la Lyonnaise une lourde indemnité, entre 200 et 400 millions de francs.

Le résultat a été que le dernier contrat négocié par la ville a été remis en cause... alors que le contrat précédent qui la liait à la Lyonnaise des eaux lui était encore moins favorable. Bien que divers tribunaux

cien maire, de corruption, bien qu'ils aient considéré que les contrats antérieurs avaient été défavorables aux consommateurs, dans aucun procès, la justice n'est allée jusqu'à annuler ces fameux contrats! Et ceux qui restent dans cette histoire les dindons de la farce, ce sont les consommateurs-contribuables. Ou bien ils risquent d'être mis à l'amende pour ne pas avoir respecté leurs « obligations » envers la Lyonnaise prévus pour... 25 ans (la durée du contrat signé en 1989); ou bien ils devraient se contenter de la

du contrat que la Lyonnaise daigne réexaminer avec la municipalité.

Pour briser cet étau, il faudrait empêcher la Lyonnaise des Eaux – et les actionnaires qui touchent les profits – de continuer à s'enrichir impunément. Il faudrait que l'État et les collectivités locales puissent faire fonctionner directement et normalement un service essentiel comme celui de l'eau, et à moindre frais pour les consomma-

Jean SANDAY

#### Grande distribution

#### LES CONSOMMATEURS ET LES PETITS EXPLOITANTS

### **PAIENT** LE PRIX FORT

A la suite d'une enquête menée dans 64 supermarchés répartis dans une vingtaine de départements, la Fédération nationale des producteurs de légumes, branche spécialisée de la FNSEA, dénonce les marges excessives de la grande distribution. Elle a ainsi relevé qu'un kilo de tomates françaises se vend en moyenne 8,45 F alors qu'il est acheté entre 1.50 et 2 F aux producteurs.

les prix à la production ne sont pas propres au secteur des fruits et légumes, et ils ne datent pas d'hier. Régulièrement, ils provoquent même de spectaculaires explosions de colère de la part des exploitants agricoles.

Depuis les années soixante et face à la mobilisation des paysans, les gouvernements successifs ont bien mis en place des organismes supposés réguler les cours et garantir un

De tels écarts entre les prix correct aux producprix à la consommation et teurs. En réalité, ces offices permettent surtout dans les secteurs où la concentration est forte, comme le blé, de garantir les profits des gros céréaliers. En revanche, dans les autres secteurs où les petites exploitations restent majoritaires, les paysans sont toujours soumis aux prix imposés par les centrales d'achat des grandes surfaces (Promodes, Carrefour, Galec) et par les grands groupes de l'agro-alimentaire comme Danone,



Le patronat de la grande distribution fait passer tout le monde à la caisse : les consommateurs comme ses fournisseurs.

Eridania Unilever.

En détenant la plus grande part du commerce alimentaire, les grandes surfaces assurent d'ailleurs à leurs centrales d'achat une position dominante sur le marché et dans le cas des fruits et légumes, elles arrivent même à imposer des

Béghin ou prix inférieurs aux coûts de production.

«libre concurrence», elles renforcent leur position dominante en centralisant leurs achats tant au niveau national qu'européen, faisant jouer la concurrence entre les producteurs, sans que les consommateurs y

trouvent leur compte.

Des revenus insuffisants Tout en prêchant la pour de nombreux petits exploitants, des prix anormalement élevés pour les consommateurs, tel est le résultat de l'organisation capitaliste de la production agricole.

Régine VIGNEAU

### Dans les entreprises



MAIS

## ES LICENCIEMENTS CONTINUENT

L'Australie a annoncé début août avoir choisi le TGV français pour relier les villes de Canberra et Sydney, distantes de 270 km, un contrat de 20 milliards de francs. Tout ne revient pas à Alstom, car le groupe a dû s'associer à un groupe local du bâtiment et travaux publics pour emporter le marché.

La presse insiste sur les succès du TGV à l'exportation, même si ces contrats sont en a ce qu'on dit aux travailleurs

général partagés avec des soustraitants ou des concurrents locaux, comme le canadien Bombardier aux USA ou même avec son principal rival européen, Siemens (le constructeur de l'ICE le train à grande vitesse allemand) à Taïwan.

Mais malgré ces succès tant vantés, un rapport au comité central d'entreprise, censé justifier un plan de réduction d'effectifs affirmait lui que le ralentissement des commandes et la période difficile dureraient jusqu'en 2003 ou 2005 au moins. D'un côté il y

pour justifier les mauvais coups, de l'autre les notes optimistes servant à soutenir les actions en Bourse.

Car si aujourd'hui Alstom semble connaître de réels succès, cela ne remet absolument pas en cause les plans de licenciements et de suppressions d'emplois annoncés ces derniers mois. Ainsi, un plan de suppressions d'emplois à Belfort avait été justifié par l'annulation de commandes de la SNCF. Mais qu'importe à Alstom que la SNCF soit revenue sur cette annulation, et qu'elle ait finale-

ment commandé 120 locomotives de fret (1,8 milliard de francs), qui pourraient être suivies d'autre tranches jusqu'à 300 unités. Rien que dans le ferroviaire, Alstom vient de se débarrasser en juillet de 149 emplois à Saint-Ouen, « externalisés » chez un sous-traitant à l'avenir incertain et continue à en menacer 273 autres à l'usine de Belfort qui construit pourtant les rames de TGV.

De toute façon, Alstom fait partie d'un groupe qui ne cesse depuis des années d'accumuler des profits avec l'aide de l'État

ou des entreprises publiques. Car à qui le groupe Alcatel-Alsthom vend-il ses centrales ou ses installations électriques, son matériel de télécommunication ou son matériel ferroviaire?

C'est dire que même si ses carnets de commandes n'étaient pas pleins, Alstom aurait les moyens de ne pas en faire pâtir les salariés. Alors annoncer en même temps des licenciements et des succès commerciaux est d'autant plus scandaleux.

Correspondant LO



### EN ETE, **ENCORE DES MAUVAIS COUPS**

Vélizy est le plus gros établissement (3 000 personnes sans compter les sous-traitants et les prestataires) d'Alcatel-CIT, filiale du groupe Alcatel spécialisé dans les télécommunications. L'établissement regroupe la plupart des directions opérationnelles de CIT (commercial, technique, marketing, industrie, réalisations) et la principale activité y est la réalisation et les tests de logiciels de télécommunication

Début juillet, une quarantaine de salariés de l'informatique (gestion et exploitation) ont appris par un directeur des ressources humaines spécialement envoyé sur place l'existence d'un projet d'externalisation de leur activité. Cela signifie que l'activité et les salariés seraient cédés avant la fin de l'année à l'entreprise américaine CSC. Même chose pour un autre site de CIT à Lannion dans les Côtes-d'Armor.

En fait, ce projet ne concerne pas la seule CIT mais plusieurs, voire toutes les filiales l'appelle « le recentrage sur le

Belgique, en Espagne et en Italie, il toucherait au total plus de 600 personnes. Outre CIT, il concerne en France Alcatel **Business Systems et Alcatel** Réseaux d'entreprises.

La société CSC reprendrait le personnel avec maintien du poste pendant deux ou trois ans. Mais après? Après c'est le dernier des soucis d'Alcatel qui, dans le même temps, termine par des licenciements sur les sites d'Ormes et de Lannion un plan de 1511 suppressions d'emplois.

Pour le personnel, ce projet en rappelle bien d'autres car la direction d'Alcatel n'en est pas à son coup d'essai. Au fil des années, à Vélizy, ce sont le ménage, la cantine, le gardiennage, le standard téléphonique, les travaux de réparation du mobilier et des bâtiments... qui ont déjà été externalisés. La dernière de ces externalisations date de l'année dernière et concerne la plus grande partie de ce qu'il restait des services généraux : le courrier par exemple.

Cette politique, la direction

européennes d'Alcatel. En métier » des télécommunica-France, en Allemagne, en tions. Où commence et où s'arrête le métier? Elle ne le dit pas.

Le résultat est qu'Alcatel dicte sa loi à des sous-traitants de plus en plus nombreux chez qui, évidemment, les conditions

de salaires et d'emploi sont pires. mécontentement de plus.

Alcatel n'est pas la seule grande entreprise à pratiquer ainsi. C'est d'autant plus écœurant que c'est une multinationale florissante aux résultats mence à faire beaucoup. financiers arrogants.

Tout cela fait un motif de

Risquer de se retrouver avec un travail précarisé après avoir vu les conditions de travail empirer et les salaires stagner, cela com-

**Correspondant LO** 

#### **COMMENT LES PATRONS** SE SERVENT DES SUBVENTIONS... DALBHAENAED /UN LIGHTUILN

Les onze salariés de l'usine de fabrication de produits en pâte d'amande de Guebwiller, Marzipan, ont reçu au mois de juillet, alors qu'ils étalent en congés, une lettre de leur direc-tion les informant tout simpleent et sans aucune explica**ion de la fer**meture de leur cativerise. Le 5 août dernier, da c'à laquelle le travail devait reprendre, le personnel a découvert des locaux vides, toutes les machines avant été démontées pendant la période des vacances... Aucun dirigeant n'était présent puisqu'ils étaient au même moment au

tribunal de commerce de Colmar où leur entreprise étalt placée en liquidation judiciaire.

Chaque été, la presse se fait l'éche de ce genre de mauvais coups de patrons profitant des vacances pour mettre la clef sous la porte.

Mais la presse a aussi rapporté que l'entreprise avait bénéficié, lors de son ouverture en 1991, d'aides versées par la région et la commune : exonération de la taxe professionnelle pendant 5 ans, primes à l'aménagement et terrain cédé à bas prix par la commune. Aujourd'hui, le maire de Guebwiller proteste en déciarant qu'il ne « comprend pas Patitude de la direction ». C'est pourtant clair : comme de nom-breux patrons, celui-cl a encaissé toutes les aides, profité de toutes les exonérations pour ensuite fermer boutique et partir à la chasse de nouvelles aides, ailleurs, dans une autre commune, une autre région.

Au total, aucun emploi durable n'aura été créé et l'argent de la collectivité aura été dilapidé au profit exclusif de ce patron.

Mare RÉMY

# Dans les entreprises

FRANCE TELECOM S'EN PREND AUX CABINES **PUBLIQUES...** 

La semaine dernière, les syndicats, avec l'écho de la presse, dénonçaient le fait que France Télécom avait l'intention de supprimer les cabines publiques estimées par elle non rentables.

régionales, la direction de la vement supprimées. Mais branche Grand Public de France Télécom écrit que, face à la baisse de trafic des cabines, «il convient de changer radicalement de pilotage de l'activité pour maintenir le niveau de résultat opérationnel prévu. A cette fin, je vous demande d'établir unité par unité un plan d'urgence (avec) un désinvestissement des sites les plus déficitaires et non inclus dans l'obligation de service universel, tout en évitant les problèmes trop épineux avec les collectivités locales».

En bref, seules les cabines estimées très rentables par la direction resteront en service, les autres seront supprimées en respectant le cadre minimum obligatoire (défini par décret de décembre 1996) d'une cabine par commune de moins de 1 000 habitants avec une cabine supplémentaire par tranche de 1 500 habitants jusqu'à 10 000 habitants.

La direction prend prétexte de l'augmentation du parc de téléphones portables pour s'en prendre aux cabines publiques. Comme si tout le monde pouvait payer l'abonnement et les communications sur portables!

Elle veut surtout que toutes les activités soient encore plus rentables afin de satisfaire les intérêts des gros actionnaires pour qui le « service universel » – qui impose à France Télécom d'assurer l'accès des téléphones à l'ensemble de la population et un minimum de services que les cabines publiques, les renseignements téléphoniques nationaux – n'est valable que s'il leur rapporte de gros dividendes.

Mais comme la direction ne veut pas de problèmes avec les collectivités locales, la direction du marketing de France Télécom explique que cette note ne concerne que «certaines cabines pas assez

Par note aux directions utilisées, qui seront effectid'autres seront relocalisées dans des sites plus favorables, le tout en concertation avec les mairies et collectivités locales». Et comme le décret impose que toute réduction du nombre de cabines dans les communes de moins de 2 000 habitants nécessite l'accord du maire concerné, elle se déclare prête à négocier, y compris le maintien des installations, sous réserve pourfinancière communes concernées!

Car comme l'écrit le directeur de la branche Grand Public : «Je compte beaucoup sur votre savoir-faire pour que cette opération soit perçue comme un exercice de management où les meilleurs révéleront leurs capacités, et non comme la débâcle d'une

activité vouée au déclin »!

Bref, pour ce directeur, il reste maintenant aux responsables de l'activité publiphonie à faire passer la pilule auprès des maires, avec à la clé son appréciation sur leur capacité à supprimer sans remous et sans publicité un service pourtant nécessaire à la population!



### **ET AUX PETITS USAGERS**

Par une note interne. quoi pas... de la participa-, Michel Bon, président de France Télécom annonce que son programme doit démontrer «la capacité de France Télécom à faire croître ses résultats» en 1999. Et pour cela, il annonce une augmentation de l'abonnement qui passerait de 68 F à 76 F par mois, après déjà une hausse de 52,80 F à 68 F en mars 1997. Il prévoit aussi

des hausses sur la publiphonie (cabines publiques), les renseignements nationaux déjà taxés 5 unités, et les communications locales. Bref, c'est la clientèle résidentielle qui va faire les frais de l'objectif d'accélération de gains de productivité pour obtenir «une progression très importante du résultat opérationnel» de France Télécom, c'est-à-dire des

LA QUÊTE

**DU PROFIT** 

dividendes engrangés par les gros actionnaires!

Et comme le répondait la direction, suite à la publication de cette note interne par le syndicat SUD, «France Télécom a toujours eu l'objectif de coller aux besoins de ses clients », tout au moins de ses gros clients en faisant payer les petits!

**Correspondant LO** 

# Centre régional des services financiers de La Poste - Marseille

Au Centre régional des services financiers de La Poste de Marseille (ex C.C.P.) le directeur continue son offensive sur le commercial.

Il faut pour les employés continuer à devenir, en plus de leur travail, des commerciaux à la voix envoûtante, capables «de harponner» le client afin de lui «coller» un produit financier de La Poste.

Il y a quelque temps une nouvelle fonction de petit cadre, intermédiaire entre les inspecteurs et les contrôleurs, avait été mise en place, les GCM.

GCM qui intervenaient pour aider les employés. Aussi des relations assez cordiales s'étaient installées.

Pour la direction autant se servir de ce petit capital de confiance, en rentabilisant les nombreux appels téléphoniques des titulaires de compte afin d'en profiter pour placer une assurance, une assurance-vie, un produit financier quelconque.

En plein été, la direction a donc envoyé en rangs serrés ses cadres, ces GCM, proposer aux employés soit de s'enregistrer au cours vite en ne pensant qu'à trou-

Chaque fois qu'un pro- d'une conversation télépho- ver une faille ou un temps mercial. Beaucoup d'employés ont alors demandé où était la troisième case à cocher, celle où il n'y avait rien à choisir... ni jeu de rôle, ni écoute téléphonique.

> Les employés résistent à cet assaut du commercial. Ils effectuent déjà toute la chaîne des opérations techniques : ouverture des comptes, émission de carnets de chèques, débit, crédit, cartes bleues, etc. C'est un travail qui nécessite une attention soutenue.

> Faut-il alors répondre

blème inhabituel ou diffici- nique soit de participer à un mort pour pouvoir glisser le se posait, c'étaient ces jeu de rôle sur fond de com- son argumentaire commercial? C'est cela que l'immense majorité employés refusent.

D'où les tentatives répétées et réitérées de la direction afin de transformer tous les appels en possibilité de vendre des produits financiers. Voir défiler tant d'appels sans en tirer le profit immédiat et maximum, quel gâchis pour un directeur qui se verrait bien mieux en «golden boy» qu'à assurer la bonne marche d'un service public.

**Correspondant LO** 

# À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, ont presque terminé les circuits qui les ont amenés, depuis le début de l'été, à la rencontre des travailleurs, des chômeurs, des jeunes afin de discuter avec eux des problèmes du monde du travail. Nos camarades seront encore en cette fin de semaine en Aquitaine, en Bretagne, en Roussillon, en Vendée et dans le Vaucluse, et ils sillonneront le Languedoc jusqu'à la fin du mois.

Partout, c'est le même constat qui revient : pour nous, la dégradation des conditions de vie et de travail, tandis que pour les riches, cela va bien!

Et c'est aussi la même révolte devant « les patrons qui se permettent tout », qui essaient d'imposer des heures supplémentaires à foison ici, des samedis et des dimanches travaillés là, ou encore des baisses d'horaires accompagnées de baisses de salaires. Et lorsque les 35 heures se discutent, c'est presque toujours le prix fort que devront payer les travailleurs qui revient!

Avec tous ceux que nous avons rencontrés, nous avons discuté des moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour donner enfin un coup d'arrêt à la politique que nous subissons tous : des mesures radicales qu'il faudrait prendre pour s'attaquer au chômage, du scandale que constituent les milliards de subventions données aux patrons alors qu'ils continuent de licencier, de la politique du gouvernement Jospin qui continue, comme ses prédécesseurs, à servir les intérêts des patrons et des riches. Nous avons aussi souvent discuté de la nécessité de reconstruire un parti qui soit vraiment au service des intérêts des travailleurs, un parti qui puisse défendre sans aucune compromission une politique communiste, révolutionnaire, dans les entreprises et dans les quartiers.

Alors, si vous êtes dans les communes qui nous accueillent en cette deuxième quinzaine d'août, n'hésitez Samedi 15 août : pas à venir nous rencontrer.



#### AQUITAINE

Vendredi 14 août:

Le CAP-FERRET (Gironde) Samedi 15 août:

ARCACHON (Gironde)

#### BRETAGNE

Vendredi 14 août : DINAN (Côtes-d'Armor)

#### ROUSSILLON

Vendredi 14 août:

SAINTE-MARIE-PLAGE (P.O.)

PORT-LA-NOUVELLE (Aude)

#### VENDÉE

Vendredi 14 août:

LA-BERNERIE-EN-RETZ (Loire-Atlantique)

#### **VAUCLUSE**

Vendredi 14 août :

Nîmes (Gard)

Samedi 15 août:

REMOULINS (Gard)

#### LANGUEDOC

Lundi 17 août : SAINT-PIERRE-LA-MER (Aude)

Mardi 18 août:

AGDE (Hérault)

Mercredi 19 août: VALRAS (Hérault)

Jeudi 20 août:

NARBONNE (Aude)

Vendredi 21 août:

BÉZIERS (Hérault)

Samedi 22 août:

BÉZIERS (Hérault)

Lundi 24 août : PALAVAS-LES-FLOTS (Hérault)

Mardi 25 août:

MONTPELLIER (Hérault)

Jeudi 27 août:

Nîmes (Gard)

Vendredi 28 août :

SETE (Hérault)

Samedi 29 août:

CARNON-PLAGE (Hérault)

# Landes

# LA CONSERVE, ÇA NOUS USE!

Nos camarades qui sillonnent l'Aquitaine nous ont fait parvenir les informations suivantes concernant la situation des travailleurs d'une usine de conserve de légumes.

A l'usine SOL (Sud-Ouest Légumes) de Labenne, dans les Landes, huit mécaniciens viennent de faire grève pendant une semaine au début du mois d'août; huit grévistes sur une usine de 50 salariés permanents et de 350 saisonniers, cela peut sembler peu, mais en réalité, ils exprimaient le rasle-bol de tout le personnel. Car pour fabriquer les conserves de légumes et les surgelés que produit cette usine, c'est une sacrée exploitation!

L'usine appartient pour moitié à Bonduelle, qui vient d'entrer en Bourse, et à la

Coop de Pau, qui fournit les légumes.

De juillet à octobre, c'est la campagne de récolte et durant cette période, 350 saisonniers sont embauchés; il y a quelques années, ils revenir le dimanche. étaient jusqu'à 600 saisonniers, pour une quantité de temps de travail a été signé, travail qui n'a pas diminué: par exemple, ce sont 1 000 tonnes de maïs qui sont égrenées et mises en conserve chaque jour.

A la production, nous travaillons sur un rythme de trois semaines de 40 heures suivies d'une semaine de 48 heures. Mais la journée peut atteindre 12 heures (heures supplémentaires pour terminer un arrivage) et la semaine 52 heures, le tout par une température de 45° l'après-midi dans les ateliers. Si la direction veut réorganiser la production, elle ne se

gêne pas pour nous prévenir au dernier moment que notre horaire a changé. De même on peut apprendre le vendredi qu'il faut revenir le samedi, et le samedi qu'il faut

Un accord de réduction du sur la base de la loi de Robien, mais n'allège en rien les horaires. Les dépassements d'horaires sont maintenant compensés à la fin de la campagne et non plus payés en heures supplémentaires. Cela aboutit à une diminution de la paie pour le même temps passé à l'usine.

Du côté des salaires, justement, c'est loin d'être mirifique: 5200 F nets de base pour 16 ans d'ancienneté ou 5 400 F pour un mécanicien P3 au bout de dix ans. Bonduelle est aussi spécialiste en surgélation des salaires!

Et pour une saisonnière chargée de positionner les épis de maïs pour l'égrenage, ce ne sont pas les 0,5 centime de prime accordée par épi manipulé, au-delà de 28 000 par jour qui changent grand-chose.

Pour réduire les effectifs, la direction s'arrange pour obtenir une démission plutôt que d'avoir à licencier. Après le déménagement d'une ligne de haricots verts, un mécanicien, qui d'ailleurs ne travaillait pas sur cette ligne, s'est vu proposer une mutation à Villeneuve-sur-Lot, à 300 km. Renseignement pris, il s'est aperçu qu'aucun poste n'y était prévu pour lui. Devant son refus, la direction lui a proposé une autre mutation dans le Nord... à près de 1000 km! La direction l'a licencié pour motif économique, et elle a eu le culot de lui demander de prolonger au-delà de la date du licenciement, de juin à octobre, jusqu'à la fin de la campagne de récolte!

Deux débrayages ont eu lieu après l'annonce des suppressions de postes, cet hiver, l'un de 40 personnes soit la quasi-totalité des mécaniciens et des administratifs; le deuxième a réuni 10 personnes, mais il a perturbé ce que la direction appelle une convention, c'est-à-dire la petite fête qu'elle organise tous les ans à la salle des fêtes de Labenne, avec traiteur et

En faisant grève une semaine, les huit grévistes ont bien conscience qu'ils ne pouvaient à eux seuls changer la situation dans l'usine. Mais Bonduelle n'en a peut-être pas fini, car l'exploitation y est intolérable.